



Assemblée générale

Distr. générale
10 janvier 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Points 24, 35, 36 et 160 de l'ordre du jour

Culture de paix

Question de Palestine

La situation au Moyen-Orient

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Lettre datée du 8 janvier 2003, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport final et les recommandations (voir annexe I), ainsi que la Déclaration de Bahreïn (voir annexe II), de la dixième session de la Conférence sur le dialogue entre musulmans et chrétiens (Muslims-Christians Dialogue Conference), tenue à Manama du 28 au 30 octobre 2002.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte du rapport final et des recommandations, ainsi que de la Déclaration de Bahreïn, comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 24, 35, 36 et 160 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mohammed Saleh



**Annexe I à la lettre datée du 8 janvier 2003,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Bahreïn
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Rapport final et recommandations de la dixième session
de la Conférence sur le dialogue entre musulmans et chrétiens
(Muslims-Christians Dialogue Conference), tenue à Manama
du 28 au 30 octobre 2002**

Nous remercions Dieu tout-puissant de nous avoir donné la possibilité de tenir cette conférence sur le dialogue entre musulmans et chrétiens à Manama, capitale du Royaume de Bahreïn, sur la proposition de S. S. le patriarche oecuménique Barthélemy 1er, agréée par S. M. le cheikh Hamad Bin Issa Al-Khalifah, Roi de Bahreïn.

Dans le but d'instaurer une coopération fructueuse garante d'une coexistence pacifique sur la Terre aux niveaux national, régional et international, et compte tenu du rôle fondamental que jouent la religion et ses exégètes dans l'établissement des fondements de la justice, de la sécurité et de la paix à partir des enseignements tirés des religions révélées, dont l'objet est de protéger l'être humain contre toutes les formes d'agression dirigées contre son existence même, sa sécurité et sa sûreté, cette conférence sur le dialogue a été organisée afin de jeter les bases souhaitées par les écritures et les textes sacrés en vue d'instaurer une coexistence pacifique entre les individus et les communautés sur les plans local, régional et international.

Cette session, qui a eu lieu du 28 au 30 octobre 2002, avait pour thème le « Rôle de la religion dans la coexistence pacifique » et était placée sous le patronage de S. E. le cheikh Abdullah Bin Khalifa Al-Khalifah, Ministre de la justice et des affaires islamiques du Royaume de Bahreïn. Au cours des neuf séances de travail, les débats et les observations ont porté sur les trois thèmes de la Conférence, à savoir :

1. Les principes de la coexistence pacifique au niveau local.
2. Les principes de la coexistence pacifique au niveau régional.
3. Les principes de la coexistence pacifique au niveau international.

Les participants musulmans et chrétiens ont approuvé les principes suivants :

1. Affirmation de leur foi en un seul Dieu, qui élève le comportement des individus et des collectivités vers un idéal moral.
2. Condamnation énergique de toute diffamation des prophètes et des messagers, qui constitue à leur avis une atteinte à la foi en un seul Dieu, dont les prophètes et les messagers ont reçu pour mission de guider l'humanité.
3. Affirmation de la conviction que la vie ne peut être réglée en dehors de la religion, qui trace la voie de la vertu pour l'humanité. Les participants affirment ainsi leur attachement aux valeurs, à la morale et aux principes de la religion pour instaurer la paix, la justice et la coopération entre les hommes.

4. Affirmation que la foi en Dieu va nécessairement de pair avec la défense de ce qui est juste et la protection de la dignité humaine et de la prospérité.

5. Condamnation de tout ce qui porte atteinte aux rites, aux lieux saints et aux objets de culte des musulmans et des chrétiens et affirmation de l'intention d'ancrer le respect mutuel dans ce domaine.

6. Affirmation que la justice sous toutes ses formes constitue le fondement de la paix et de la coexistence pacifique et que l'injustice sous toutes ses formes est l'une des principales causes d'inimitié, de guerre et de terreur sous tous leurs aspects.

7. Affirmation que l'usurpation des droits, la violation des lieux saints et les atteintes à la prospérité sont parmi les graves menaces qui pèsent sur la paix et la coexistence pacifique dans le monde et qui provoquent la guerre et, par contrecoup, destruction et malheurs.

8. En reconnaissance de la préférence accordée par Dieu à l'être humain parmi toutes les autres créatures, et des droits que lui reconnaît la Loi divine, conviction que le déni de ces droits constitue un danger au plan international et une menace pour la paix et la coexistence pacifique dans le monde.

9. Affirmation que la terreur exercée contre les populations pacifiques et civiles par toute forme d'agression ou d'intimidation constitue un acte de terrorisme qui n'est pas toléré par les enseignements divins.

10. Reconnaissance du respect des accords et des conventions comme un devoir sacré dans toutes les religions pour assurer la sécurité et la coexistence pacifique.

11. Affirmation que des actes isolés ne peuvent permettre de condamner la religion, aucune religion ou nation ne devant être accusée ou condamnée pour des actes commis par certains de ses membres.

12. Affirmation que la religion ne doit pas servir d'écran ou de prétexte pour piller des biens ou aggraver des populations et des lieux saints.

13. Affirmation que le droit de résister est reconnu aux opprimés et aux assiégés par tous les enseignements divins, qui considèrent en outre que l'autodéfense et la résistance à une force d'occupation sont un devoir sacré.

À partir de ces principes, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. Nécessité d'engager un dialogue constructif entre les fidèles de toutes les croyances divines afin que s'instaure la coopération indispensable pour poser les principes de la coexistence et de la paix internationale et garantir la sécurité et la sûreté des individus et des communautés.

2. Absence de conflits entre les civilisations, tous les enseignements divins visant à assurer le bonheur de l'humanité et à instaurer la sécurité et la paix dans le monde.

3. La communauté internationale doit définir le terrorisme dirigé contre les civils et les innocents qui, horrifiés, se voient menacés ainsi que leurs biens.

4. Condamnation de l'occupation, de l'usurpation des droits et des biens et de la violation des lieux saints, quels qu'en soient les motifs ou les justifications.

5. Condamnation énergique de l'occupation des territoires palestiniens et de tous les actes d'agression commis en Palestine et dans d'autres parties du monde et appel à la communauté internationale pour qu'elle participe de façon judicieuse et concrète à la mise en oeuvre des résolutions internationales.

6. L'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité de l'ONU devraient être invités à intervenir d'une façon concrète pour mettre fin aux crises politiques qui conduisent à des guerres cruelles dans tous les pays.

7. Les responsables internationaux doivent intervenir pour mettre fin aux massacres des minorités dans tous les pays du monde afin d'établir la paix et la sécurité et d'assurer la coexistence pacifique.

8. Les chefs d'État doivent donner leur appui aux programmes intégrés d'ajustement et de développement qui servent les intérêts de leurs citoyens et s'employer à améliorer leur qualité de vie.

9. Dénonciation de la discrimination sous toutes ses formes, affirmation de la nécessité de respecter les principes des droits de l'homme et appel à une coopération accrue entre les religions afin d'assurer la coexistence pacifique des individus et des communautés.

À l'issue de la réunion, les participants à la Conférence, après avoir écouté le discours remarquable de S.E. le cheikh Khalifa bin Hamed Al-Khalifa, Sous-Secrétaire d'État adjoint aux affaires islamiques et Vice-Président du Haut Comité organisateur, ont recommandé d'inclure le texte de cette allocution dans les documents de la Conférence qui devraient, si Dieu le veut, être codifiés à l'échelle internationale, de sorte qu'il puisse se traduire par une réalité tangible qui reflète concrètement leurs idées, et de créer un secrétariat mixte permanent pour le dialogue entre musulmans et chrétiens regroupant le Royaume de Bahreïn et le Patriarcat de Moscou.

**Annexe II à la lettre datée du 8 janvier 2003,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Bahreïn
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Déclaration de Bahreïn à la dixième session de la Conférence
sur le dialogue entre musulmans et chrétiens (Muslims-Christians
Dialogue Conference) tenue à Manama du 28 au 30 octobre 2002**

À l'issue de la dixième session de la Conférence sur le dialogue entre musulmans et chrétiens (Muslims-Christians Dialogue Conference), qui s'est tenue à Manama, capitale du royaume de Bahreïn, du 28 au 30 octobre 2002, et conformément aux instructions données par S. M. le cheikh Hamad Bin Issa Al-Khalifah, Roi de Bahreïn, en réponse à une proposition de S. S. le patriarche oecuménique Barthélemy 1er, et dans le but d'améliorer la coopération entre musulmans et chrétiens en vue de renforcer leur coexistence pacifique et leur coopération internationale et de procéder à un échange de vues sur les questions d'actualité d'intérêt commun pour renforcer les bases d'une compréhension mutuelle entre les fidèles de ces deux religions, arriver à une coexistence pacifique aux niveaux local, régional et international et poser les bases d'une paix universelle fondée sur les valeurs communes aux messages divins de l'islam et du christianisme.

En accueillant la dixième session de la Conférence sur le dialogue entre musulmans et chrétiens (Muslims-Christians Dialogue Conference) conformément à sa conviction profonde de l'importance du dialogue à tous les niveaux, Bahreïn invite tous les peuples et toutes les nations à oeuvrer pour le renforcement du dialogue au service de la coexistence pacifique et de l'éradication de la violence; Bahreïn les invite aussi à procéder à des échanges de vues sur des questions d'actualité dans le but de servir l'humanité et de lui assurer la sécurité et le bonheur en évitant les risques de conflits, rappelant par la même occasion à tous les peuples et à toutes les nations les nobles principes que renferment les messages de l'islam et du christianisme sur la coexistence, le respect des spécificités religieuses et nationales, encourageant la coopération positive et appuyant les efforts des exégètes et des intellectuels musulmans et chrétiens pour créer les bases de la coexistence pacifique et du respect d'autrui, conformément aux enseignements de l'islam et du christianisme.

À partir des objectifs de cette conférence, qui a réuni musulmans et chrétiens pour un dialogue constructif et utile, les participants proposent ce qui suit :

1. Poursuivre le dialogue et encourager les activités de coopération au service de la coexistence pacifique.
2. Collaborer, au lendemain du dialogue interreligieux, pour remédier aux expériences traumatiques du passé historique en prenant des initiatives concrètes au niveau local pour faire disparaître les préjugés et encourager les fidèles à respecter des spécificités des autres traditions religieuses.
3. Oeuvrer ensemble, dans une perspective internationale, à un dialogue interreligieux moderne pour valoriser l'idée de la paix assortie de liberté et de

justice sociale et pour élargir la protection des droits de l'homme aux relations entre les peuples et les nations dans le monde entier.

4. Reconnaître que la violence appelle la violence, que la répression engendre l'animosité et la haine et que, par conséquent, les autorités responsables doivent lutter contre la violence, non par la répression, mais par un dialogue constructif.

5. Insister sur les principes religieux, la tolérance et la miséricorde et les situer dans leur juste contexte, qui était de permettre à l'humanité d'atteindre le bonheur et de garantir la sécurité, la sûreté et la coexistence pacifique sur la Terre.

6. Respecter les spécificités nationales, religieuses et culturelles de toutes les sociétés.

7. Supprimer les obstacles à une compréhension juste et correcte de la religion.

8. Inviter instamment les organisations de la société civile, dans toutes les collectivités, à jouer leur rôle dans la protection des individus contre l'invasion de la confusion intellectuelle en leur assurant une protection mentale, psychologique et morale contre les effets négatifs qui en découlent.

9. Défendre les droits de l'homme et garantir la sécurité et la sûreté des êtres humains en veillant à ce que les autorités responsables assument leurs responsabilités à cet égard.

10. Propager par l'éducation et les médias une conception juste de la religion auprès de tous les individus concernés, en ayant recours à la méthode avérée qui consiste à remonter aux sources authentiques reconnues de chaque religion pour en tirer des enseignements.

Les participants et les organisateurs de la Conférence sont heureux d'exprimer leur profonde gratitude et leur reconnaissance à S. M. le cheikh Hamad Bin Issa Al-Khalifah, Roi de Bahreïn, pour l'appui qu'il a apporté à cette conférence malgré ses occupations multiples, parce que convaincu de la nécessité d'encourager l'esprit de coopération, la compréhension et l'amitié entre les nations et les peuples.

Les participants se sont aussi félicités de l'esprit de fraternité, d'harmonie, d'amour et d'objectivité qui a marqué cette conférence, et ils ont remercié le peuple et le Gouvernement de Bahreïn de leur hospitalité. Ils ont aussi exprimé leur gratitude à S. E. le cheikh Abdullah Bin Khaled Al-Khalifah, Ministre de la justice et des affaires islamiques du Royaume de Bahreïn, qui a assisté à la Conférence au nom de S. M. le cheikh Hamad Bin Issa Al-Khalifah, Roi de Bahreïn, à S. E. l'évêque Emmanuel de Reghion, Directeur du Bureau des relations interreligieuses et interculturelles du Patriarcat oecuménique, et à tous les exégètes et intellectuels musulmans et chrétiens pour leur contribution à la Conférence ainsi qu'aux présidents et membres des comités qui se sont chargés des préparatifs de la Conférence.

Que Dieu tout-puissant permette à l'humanité de réussir sur la voie de la vertu et de la sagesse.